
[Imprimer](#)

La Seine-Saint-Denis choisi GCC pour le Centre aquatique de Marville

Image

Le marché global de performances du Centre aquatique de Marville, futur site d'entraînement de water-polo des JOP de 2024, a été attribué, le 30 novembre 2020, à un groupement mené par l'entreprise GCC.

Ce projet vise à remplacer la piscine ouverte en 1975 au sein du Parc départemental des sports de Marville, situé entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). « Il offrira un espace totalement neuf de 4 600 m² dont près de 1 600 m² de plan d'eau, avec des bassins intérieurs et extérieurs, un espace bien-être et balnéothérapie, deux solariums, une plage aqualudique ou encore une lagune de jeux », indique le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, maître d'ouvrage du site.

Le marché global de performance de ce centre aquatique a été attribué à l'entreprise GCC en groupement avec BVL architecture, ASB architectures OAW, Incet, Tual, Ginger Burgeap, Vivace latitude, ABC décibel, Bim bam boom et Idex. « Ce contrat consacre la stratégie de GCC de devenir en quelques années un acteur de référence dans le domaine des piscines ainsi que de s'affirmer durablement comme un constructeur au service des collectivités locales », a réagi Jacques Marcel, président du directoire de GCC.

Éléments conçus hors site

Le projet prévoit une empreinte carbone du bâtiment neutre grâce à l'utilisation de « matériaux pe-rennes et faiblement énergivores comme le bois ou le béton bas carbone ». Il sera équipé d'un système de récupération de chaleur pour limiter les coûts de chauffage. Par ailleurs, une partie des éléments seront conçus hors site et assemblés sur place, notamment la charpente bois et les bassins en inox.

Les travaux du Centre aquatique de Marville, dont le coût est évalué à 30,5 millions d'euros, doivent débuter en janvier 2022 en vue d'un achèvement en octobre 2023 et d'une ouverture début 2024. Après avoir accueilli les entraînements de water-polo durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il « renforcera considérablement l'offre aquatique du parc des sports de Marville, que ce soit pour une pratique sportive ou de loisirs, des clubs, des groupes scolaires et des habitants », observe la collectivité.